



Vente- Plus value sur appartement - succession

Par **SIFODIL celine**, le **24/10/2016** à **08:07**

Bonjour,

Pourriez-vous donner votre avis le calcul de PV immobilière.

J'ai hérité au 1er septembre 2011 d'un bien immobilier à la suite du décès de ma mère. L'attestation de propriété a mentionné une valeur de 100.000,00 €, soit la moitié de la valeur estimée à 200.000,00 €.

Auparavant, le 26 novembre 1985 à la suite du décès de mon père, ma mère a eu comme actif de la succession les 2/10ème en toute propriété et moi-même les 8/10 ème (seule héritière). L'appartement a été évalué à 160.000,00 F, donc pour ma part les 8/10ème soit 128.000,00 F.

Je vais vendre cet appartement qui est une résidence secondaire et donc imposable à la plus-value immobilière. Mais je ne sais pas pour le calcul de la PV quel montant d'acquisition prendre valeur de 100.000 € ou 200.000,00 € , ajouter la valeur de 128.000 F. soit 19.513,47 € ? Y-a-il une réévaluation ?

Le prix de cession de cet appartement est évalué à 215.000,00 € (de gros travaux ont été réalisés par des entreprises). Le calcul approximatif de la plus-value, et donc de l'impôt, me permettra de savoir le montant des fonds dont je disposerai pour une acquisition future.

Merci par avance pour votre aide.

Bien cordialement.